Ami du Clergé du 16 juin 1949

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XXX. *5e Dimanche après la Pentecôte :* Pour une plus abondante justice, 185.

Pour le mois du Sacré-Cœur. — II. *L'Alleluia :* La douceur et l'humilité du Cœur de Jésus, 187.

Entretiens sur l'Action Catholique. — XXXVIII. Pour le 20e anniversaire de la J. E. C., 188.

Amicale d'une école libre. — La législation de l'Eglise en matière scolaire, 190.

Plan de sermon sur la Maternité de Marie. — Marie Médiatrice, 192.

Sylva rerum..., 192.

DOMINICALES LITURGIQUES

XXX

5e Dimanche après la Pentecôte

POUR UNE PLUS ABONDANTE JUSTICE

Mes frères,

Ce dimanche se déroulent à Nancy les fêtes grandioses du XIVe Congrès Eucharistique National qui veulent être un triomphe pour le Christ-Roi. Faste extérieur que nous proclamons hautement nécessaire.

En effet,

« le culte doit être à la fois intérieur et extérieur. Extérieur certes, car tel le requiert la nature de l'homme, composé d'une âme et d'un corps ; car c'est par les réalités visibles que l'homme est attiré à l'amour des réalités invisibles ; car tout ce qui vient de l'âme s'exprime naturellement par les sens ; car la collectivité humaine a besoin, elle aussi, de rendre un culte à Dieu ; celui-ci doit donc être social : ce qui est impossible si, dans le domaine religieux, il n'existe pas de manifestations extérieures ; c'est enfin le moyen d'attirer particulièrement l'attention sur l'unité du Corps mystique, d'en accroître le zèle et d'en intensifier l'action. Par leur signification, les cérémonies stimulent l'âme à la vénération du sacré, elles élèvent l'esprit aux réalités surnaturelles, nourrissent la piété, fomentent la charité...

Mais l'élément essentiel du culte doit être l'intérieur. Les deux éléments doivent être intimement unis. Sans quoi la religion serait un formalisme inconsistant et vide. L'Eglise veut que tous les fidèles se prosternent aux pieds du Rédempteur ; elle veut que les foules, à l'exemple des enfants de Jérusalem, chantent en chœur pour acclamer la gloire du Roi des rois et de l'Auteur de tout bien et le remercier ; elle veut que de leurs lèvres sortent des prières de supplication, de joie ou de louange, afin d'expérimenter sa bonté et sa puissance ; ou bien, comme Pierre sur le Thabor, pour s'abandonner, eux-mêmes et tous leurs biens, au Dieu éternel, dans les mystiques transports de la contemplation » *(Mediator Dei)*.

L'office de ce jour veut vous rappeler : 1o que tout appartient à Dieu ; — 2o que vous devez le reconnaître et l'aimer en tous vos frères ; — 3o que vous avez le moyen de lui offrir en hommage toutes les créatures.

I. — *Tout appartient à Dieu*

Il est le Maître, par droit de création, et sa bonté s'étend sur toutes ses créatures.

L'hérésie satanique du monde moderne, le laïcisme, qui résume toutes les autres, conteste à Dieu cette souveraineté et prétend réduire la religion à une affaire toute privée, personnelle, n'ayant droit à aucune résonance ni influence sociale. Contre pareille prétention nous protestons hautement. Notre messe dominicale où toute la communauté se rassemble veut être, par ses chants, sa ferveur, l'affirmation que Dieu est bon, que notre bonheur est de le servir, et que le malheur du monde est de l'avoir offensé.

Le Ps. 26 *(Introït)* est un joyeux chant de confiance. « Le Seigneur est une lumière et mon salut. De qui aurais-je peur ? Si se dressent contre moi des armées, il ne craindra pas, mon cœur. S'il s'engage contre moi le combat, cela même me donnera confiance. Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur ; elle me tient à cœur : c'est d'habiter dans sa maison tous les jours de ma vie, c'est de jouir de son amitié. Car il me cachera dans sa tente aux jours mauvais. Il m'abritera dans le mystère de son tabernacle. Dès maintenant, il me fait lever la tête et j'offrirai dans son tabernacle des hosties d'acclamation... » Une religion de fierté, de têtes levées, de mains qui s'élèvent vers le ciel, de cœurs qui acclament, d'amour qui jubile et qui chante, telle était la religion des cathédrales, des pèlerinages, des antiques Fêtes-Dieu...

C'est un fait que parfois on ne trouve plus de chantre dans nos campagnes, on n'aime plus acclamer Dieu... parce qu'on a perdu le sens de Dieu, parce que les œillères du matérialisme assombrissent le monde et cachent Dieu, quelle horreur !

Or, Dieu est présent partout dans son œuvre, non seulement « dans ces biens invisibles qu'il nous a préparés, mais en toutes choses », ainsi que l'affirme l'admirable *Collecte* qui rassemble tous nos cœurs.

Pourquoi notre siècle n'aurait-il pas, comme le XIIIe son François d'Assise ? Il suffit d'aimer, comme il les aimait, Dieu en toutes ses créatures. Le monde est un discours du Verbe de Dieu ; chaque créature est un mot de ce discours sublime. L'âme qui aime découvre la pensée de Dieu sous les réalités sensibles et adore en tout la Bonté infinie. François voyait dans les fleurs un reflet de la beauté divine. Le feu lui rappelait l'éclat de la Lumière éternelle. La pierre, le roc sur lequel nous avons été exaltés (Ps. LX, 3). Le vermisseau, le Christ souffrant qui s'est appelé ver de terre (Ps. XXI, 7). L'eau, la purification de l'âme, les oiseaux qui chantent, la gloire du Créateur. Et il chantait lui-même comme un pinson :

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures et singulièrement pour notre frère le soleil. Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu ! Loué soyez-vous, mon Dieu, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ! pour mon frère le vent, pour l'air et le nuage, et tous les temps, quels qu'ils soient ! pour notre sœur l'eau ! pour notre frère le feu ! pour notre mère la terre, qui nous soutient, nous nourrit et qui produit toutes sortes de fruits ! Soyez loué, mon Seigneur, à cause de notre sœur la mort corporelle !... »

« O Seigneur, répandez en nos cœurs le sentiment de votre amour, afin que vous aimant en toutes cho-

ses, nous obtenions ces biens promis par vous qui surpassent tout désir. Par J.-C. N.-S. »

Rien n'est profane pour le chrétien, sauf le péché. Mais le péché gâte tout. C'est lui qui enténèbre la vie et qui fait perdre la joie.

Toutes les choses terrestres peuvent être ou pour Dieu ou pour le démon. C'est l'usage que l'homme en fait qui détermine leur valeur et qui détermine aussi le bonheur ou le malheur de sa vie et de son éternité.

II. — *Le Christ dans nos frères*

Un exemple typique : celui du mariage, la société-miniature qui est image et cellule initiale de la grande. Tous les mariages chrétiens sont sacrement et reçoivent la bénédiction de Dieu. Cependant, il en est qui sont une sorte d'enfer terrestre et d'autres une sorte de paradis. Pourquoi ?

Parce que Dieu est l'auteur de tout bien et qu'il tient l'avenir de tous dans ses mains souveraines. Parce que les uns ont voulu être fidèles à sa loi sainte, prier en commun, pratiquer la charité, la miséricorde, la modestie, l'humilité, le pardon des injures et des petits froissements inévitables, ainsi que l'enseigne S. Pierre dans sa Ire Epître. Ils n'ont pas rendu le mal pour le mal. Pour voir des jours heureux, ils ont interdit le mal à leur langue. Ils ont fui le péché et obéi à Dieu. Ils ont recherché la véritable paix. Et les yeux du Seigneur les ont regardés avec complaisance et ses oreilles ont écouté leurs prières. Qui donc pourra leur nuire, puisqu'ils ont la passion du bien ? Ils sont heureux, alors même qu'ils ont quelque chose à souffrir. Les méchants ne les troublent pas, mais ils sanctifient le Christ dans leurs cœurs.

Ces habitudes de renoncement, d'amabilité, de paix, contractées au foyer, sanctuaire de la charité, l'homme pieux les porte avec lui au travail, dans les affaires, dans la société. Il aime tous ses frères, il ne craint pas les méchants puisqu'il ne pense qu'à faire le bien. Voilà un monde sur le chemin du bonheur.

A l'inverse de cet homme à qui Dieu a agrandi le cœur « à la mesure des grains de sable innombrables du rivage de la mer », à la mesure du monde, l'homme sans-Dieu, sans prière, laissé à ses propres forces, en a mesuré très vite les limites. Replié sur lui-même, il a fait de son plaisir sa divinité. En servant Mammon ou Eros ou lui-même, il a simplement et stupidement servi le démon ; sa vie est devenue un enfer et l'on parle de divorce et de tant d'autres choses... Comment cet homme qui n'est pas en paix chez lui pourrait-il être dans la société un élément de concorde et de bonheur ? Il n'aime pas. Il est naturellement la proie d'un communisme de haine et de ruine.

« Si votre justice, disait Jésus, ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens (qui était toute de formalisme extérieur), vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Il est venu pour accomplir, achever la Loi jusqu'à la perfection qui est l'amour. Il veut la miséricorde avant le sacrifice et il nous fait une obligation stricte de nous réconcilier avant de présenter nos dons à l'autel (Mat., v, 17-24). Alors seulement ce qui est offert pour l'honneur du nom de Dieu profitera au salut de tous *(Secrète)*. Les relations sociales elles-mêmes seront devenues matière du sacrifice saint.

III. — *Que tout revienne à Dieu !*

A la démence furieuse de Satan qui s'efforce d'arracher à Dieu ce monde des âmes qui lui appartient, qui sciemment corrompt l'enfance et la jeunesse, qui aspire à étendre partout sa lèpre, opposez, m. f., la ferveur d'âmes aimantes qui s'efforcent de faire régner la Justice, la Paix et l'Amour en rendant à Dieu son bien.

La messe et les prières liturgiques sont l'offrande de toute la création « récapitulée » dans le Christ, Roi et Prêtre. Mais il est un trésor extrêmement riche auquel, apparemment, les chrétiens ne savent pas assez puiser. C'est celui des bénédictions liturgiques du Rituel.

Dieu « bénit », c'est-à-dire appelle le bien, « *benedicit* », veut le bien, aime éternellement, parce qu'il est l'Amour. Quand il dit, il fait. Sa parole réalise. *Dixit et facta sunt*. Or il a voulu, par ses ministres, nous donner le signe, l'assurance de sa bénédiction. « *Sacerdotem oportet offerre, benedicere...* » Le prêtre est fait pour bénir : c'est son premier devoir après celui du sacrifice. Il lève les mains vers le ciel en un geste suppliant, puis les joint et fait retomber sur les « bénis » les grâces célestes, par le signe de la croix, le signe du salut. « Que la bénédiction de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Esprit-Saint, descende sur vous et y demeure toujours ! » La prière est toujours exaucée, avec les conditions requises. Dieu, ainsi appelé, fait descendre sa grâce. Il est reconnu comme Roi. C'est l'ordre, la justice, la paix.

Non seulement les fidèles reçoivent des bénédictions au cours de l'administration des sacrements, Baptême, Confirmation, Pénitence, Extrême-Onction, Mariage (bénédiction nuptiale), mais l'Eglise a prévu de multiples bénédictions, celles des offices liturgiques (cendres, rameaux, cierges) et celles du Rituel, (70 à la discrétion des prêtres, 18 réservées, 52 propres à certains Ordres ou Congrégations et 9 à certains lieux). Par le moyen de ces sacramentaux, toutes choses sont appelées à servir la gloire de Dieu, à chanter le cantique universel.

« Mon Père, bénissez-moi, non seulement parce que j'ai péché », mais toutes les fois que je désire le secours divin. Une bénédiction « *ad omnia* » est prévue pour tous les cas. Le prêtre bénit l'eau, le vin, le pain, l'encens, l'or et la myrrhe, les cierges, les orgues, les maisons, les écoles et la première pierre des édifices nouveaux, les croix des champs et des vignes, les semences et les moissons, les champs, les bibliothèques, les usines, les ateliers, les navires, les rotatives, et tous les instruments de travail, les autos et les avions, les enfants en bonne santé ou souffrants, les adultes malades, les femmes qui attendent un enfant, les vêtements portés en l'honneur de la Ste Vierge, etc... Les scapulaires et les médailles bénites espèrent la protection de Dieu d'un constant appel à sa bonté. Il existe aussi des bénédictions pour ces très humbles serviteurs de l'homme que sont les animaux domestiques, y compris les abeilles, la sollicitude du Créateur s'exerçant à l'égard des plus petits.

Les chrétiens attachent une valeur particulière à la première bénédiction d'un prêtre, qui sera suivie de tant d'autres. Le père et la mère qui l'ont donné à Dieu sont bénis en lui, ainsi que l'étaient jadis les patriarches en Celui de leur race qui serait le Sau-

veur du monde.

* *

En retour de ses dons, je bénirai le Seigneur qui m'a donné l'intelligence *(Offertoire)*. Je bénirai le Seigneur en tout temps (Ps. 33). Que toutes les créatures, avec moi, le bénissent ! *Benedicite, omnia opera Domini, Domino. Amen.*

MOIS DU SACRE-CŒUR

II

L'Alleluia

LA DOUCEUR ET L'HUMILITÉ DU CŒUR DE JÉSUS

« Alleluia ! Alleluia ! Prenez sur vous mon joug et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. Alleluia. »

Le verset de l'Alleluia de la messe du Sacré-Cœur est un texte bien connu de l'Evangile. Il s'accorde merveilleusement à la théologie du Sacré-Cœur. Il a inspiré le verset final des litanies : V. : Jésus, doux et humble de cœur, — R. : Rendez notre cœur semblable au vôtre. Il nous dit la douceur et l'humilité du Sacré-Cœur.

Cette utilisation rejoint l'interprétation que S. Augustin donnait de ces paroles de Jésus dans un de ses sermons, comme si le Christ se présentait à notre imitation comme un modèle de douceur et d'humilité : « Apprenez de moi, commentait-il, non à bâtir le monde, non à créer toutes les choses visibles et invisibles, non à faire des miracles en ce monde et à y ressusciter les morts, mais apprenez de moi la douceur et l'humilité » *(Sermo ad popul.* LXIX). En réalité, N.-S., dans la circonstance, voulait plutôt opposer son enseignement et sa méthode à ceux des docteurs de la Loi : mieux vaut se mettre à son école qu'à celle de ces docteurs : ils sont rudes, exigeants, hautains ; pour lui, il enseigne avec douceur et humilité.

Méditons donc *cette douceur* et *cette humilité* de Jésus. Elles sont de nature à nous rendre plus accueillants à sa doctrine. En même temps elle nous révéleront son cœur.

I. — *Sa douceur*

La loi ancienne était pesante. La Synagogue en avait fait un joug intolérable. S. Pierre le déclarera publiquement (Actes, xv, 10).

L'Evangile restera un joug. Toute doctrine est cela pour l'homme toujours prêt à exaspérer sa liberté. Mais un joug est aussi l'engagement à un travail à deux, à un travail plus facile, à un travail allégé de moitié. Et c'est ainsi seulement que doit nous apparaître le joug de l'Evangile, tant le divin Maître a mis de douceur à l'adapter à nos faibles épaules.

1. Cet Evangile, il n'a pas commencé de le proposer comme une loi d'airain, qu'un pouvoir suprême nous imposait, mais comme la loi même de notre bonheur : heureux serez-vous si vous êtes détachés des biens de ce monde, si vous portez un cœur pur, si vous avez faim et soif de la justice... et toute la série des béatitudes. Lui qui déclarait : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre », il savait que c'était avec cette douceur qu'il lui fallait se présenter.

Et lui la Sagesse éternelle, il se mettait à la portée de l'humble peuple auquel il s'adresse. Il ne lui parlera qu'en paraboles, empruntées à leur vie quotidienne, en paraboles où se reconnaîtront le berger et le semeur, les pêcheurs et les vignerons, les intendants et les serviteurs. Les paraboles : la pédagogie adaptée à cette foule de petits travailleurs ; pédagogie concrète de l'image qui captive l'attention ; pédagogie approximative de la comparaison qui n'éclaire qu'à-demi ce dont le regard ne peut encore supporter le plein jour.

Dans l'intimité, pour former ses apôtres, il se prête au rôle de répétiteur : « Maître, disent-ils, expliquez-nous cette parabole. » Et le voici qui reprend mot à mot la leçon : la semence, c'est la parole de Dieu...

Surtout, devant la foule ou dans le cercle plus étroit de ses disciples, toujours une onction de douceur pénètre son enseignement. Il apparaît moins comme un législateur qui promulgue une loi nouvelle que comme le Fils aîné qui transmet à ses frères les volontés et les directives du Père.

2. Mais plus que sa méthode c'est son enseignement même qui est allègement. Il est vraiment une loi nouvelle. Et si elle reste un joug, comme toute loi, il est bien léger.

De la Loi ancienne la Synagogue avait fini par faire un fardeau et un carcan. « Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse... Ils lient des fardeaux pesants et difficiles à porter, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt » (Mat., XXIII, 2, 4).

De tout ce réquisitoire de N.-S. contre ces interprètes de la Loi de Moïse, ce n'est pas le moindre grief. Et à juste titre. On sait assez par exemple quelle rigueur ils avaient apportée dans la codification du repos du Sabbat, au point de calculer le nombre de pas autorisés pour ne pas enfreindre la Loi ; mais cela n'était bon que pour l'échine du vulgaire ; pour eux, une casuistique à leur usage leur permettait de se débarrasser d'un bât gênant et trop lourd.

Jésus, lui, apporte l'Evangile, la bonne nouvelle, « la loi parfaite, la loi de liberté » (Jac., I, 25), dégagée de toutes ces contraintes. Aussi peut-il dire à ses auditeurs : « Mettez-vous à *mon* école : *discite a me.* Vous verrez combien plus doux, plus suave, est l'enseignement que je donne. »

La religion de Jésus est « esprit et vérité ». Sa loi n'ajoute presque rien à la loi naturelle. Et surtout, même en tenant compte des sacrements, elle ne charge pas nos épaules du poids insupportable de ces rites privés et publics qui composaient la vie religieuse des juifs.

Sans doute, puisqu'elle est un code de vie intérieure, parce qu'elle commande nos pensées, nos désirs, notre volonté, et non seulement nos actes extérieurs, la Loi nouvelle présente plus de difficultés que la Loi ancienne. Mais cela ne vient pas d'elle. Il faudrait nous en prendre à nous-mêmes.

En définitive, c'est à bon droit que N.-S. se présente comme un Maître plein de douceur et de condescendance. Reconnaissons-le : « *mandata ejus gravia non sunt,* ses commandements ne sont pas pénibles » (I Jo., v, 3). Ils restent un joug, comme toute loi. Notre-Seigneur n'y contredit pas. Mais il

peut ajouter en toute vérité : « Mon joug est doux », car sa loi est loi d'amour, de l'amour qui rend faciles et même comme si elles n'existaient pas, les peines, les souffrances et les persécutions mêmes (cf. S. Thomas, Ia-IIæ, q. 107, art. 4).

II. — *Son humilité*

L'humilité ! S. Thomas la définit : « *Subjectio animæ ad Deum* : conscience acceptée et aimée de notre dépendance de Dieu. »

Plus d'une fois au cours de ses prédications ou dans ses entretiens, N.-S. s'est donné comme l'envoyé du Père. Il n'est pas un propagateur d'idées personnelles, mais le porte-parole du Père. « *A meipso non loquor*, je ne parle pas de moi-même. »

Des hérétiques abuseront même de ces témoignages d'humilité. Ils en prendront prétexte pour nier la divinité de Jésus. Ils ne comprendront pas que N.-S., et comme Fils de l'homme et comme Fils de Dieu peut parler de la sorte : comme homme, puisqu'il est l'envoyé de Dieu ; comme Fils de Dieu, puisqu'il procède du Père.

Mais il est un épisode où s'affirme plus nettement et donne autorité à sa parole, cette humilité du Maître. Cela se passe à Jérusalem. Pour la première fois, Jésus prend publiquement la parole dans le Temple même ; son dialogue d'enfant de douze ans avec les docteurs n'appartient pas au cycle de ses prédications. On célébrait la fête des Tabernacles. Il y avait foule, foule assez bariolée, où se confondaient membres du sanhédrin, pharisiens, gens de Jérusalem et pèlerins étrangers à la ville.

Les Juifs s'étonnent. Il y avait de quoi : tant de science de l'Ecriture chez un homme qui n'avait pas fréquenté les écoles des Rabbins. « Comment cet homme-là sait-il les lettres, lui qui n'a pas fait d'études ? » Chez plus d'un cet étonnement est plus indignation envieuse que surprise admirative. De quel droit ce Nazaréen prend-il la parole ? Quelle autorité peut-il avoir ?

Notre-Seigneur a-t-il entendu leurs réflexions ou deviné leurs pensées ? En tout cas, il va leur faire la preuve qu'il parle *tanquam auctoritatem habens*, en toute autorité. Et ce sera par un acte d'humilité. « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il saura si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de moi-même. Celui qui parle de soi-même, cherche sa propre gloire. Mais celui qui cherche la gloire de Dieu qui l'a envoyé est véridique et il n'y a point en lui d'imposture. »

Donc, confession d'humilité. Ne vous étonnez pas de ma science. Tout ce que je sais et tout ce que je dis, je le tiens de mon Père qui m'a envoyé. Et c'est garantie de plus et suprême que je dis vrai : je ne vous donne que la pensée de Dieu.

Et voulez-vous la preuve ? La voici : Faites ce que Dieu vous commande et vous reconnaîtrez que ma doctrine ne vient pas de moi mais de lui ; car pour accepter une doctrine qui vient de Dieu, il faut une certaine disposition d'âme, une vraie docilité à la vérité, une sorte d'affinité avec la volonté de Dieu. Il avait déjà dit dans une autre circonstance : Vous ne me croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis, mes brebis entendent ma voix (Jo., x, 26).

Et parce que ceux qui protestent à cet instant ne sont pas de ses brebis, il continue : Vous voulez la preuve que je parle en nom Dieu. La voici pour vous. Celui qui parle de lui-même cherche sa gloire personnelle, les applaudissements de l'auditoire, à se faire un nom. S'il ne se met pas en avant et ne cherche que la gloire de celui qui l'a envoyé, c'est le signe qu'il est droit, qu'il est loyal, qu'il est véridique.

Il l'avait assez souvent déclaré qu'il ne cherchait pas sa propre gloire, mais celle de son Père qui l'avait envoyé (Jo., v, 30 ; VIII, 50). Ainsi sa réplique commencée par une confession d'humilité s'achève sur un nouveau témoignage d'humilité (Jo., VII, 11-18).

Quelle tentation, pourtant, pour un orateur de cette envergure dont on disait : jamais homme n'a parlé comme cet homme ; qui provoquait ce cri spontané d'admiration : quel bonheur pour une mère d'avoir un tel fils, que des foules de plusieurs milliers de personnes suivaient avides de ses paroles jusqu'à en oublier de manger !

Et si le Christ immaculé était à l'abri de ces tentations, lui le Fils de Dieu n'avait-il pas du moins le droit de revendiquer comme sienne la doctrine qu'il dispensait à la foule ? Non ! Il reste dans son rôle de don du Père et d'envoyé de Dieu, qui seul est bon, et toujours il se tient dans son ombre. Et que ce Maître soit ainsi toujours dans son enseignement l'humilité même, ce n'est pas le moindre signe qu'il est aussi la vérité, puisque « l'humilité c'est la vérité ».

* *

Douceur et humilité de l'enseignement et du Cœur de Jésus, nouveaux aspects de sa bonté.

Quand Marie-Magdeleine s'entendit appeler par son nom près du tombeau du Christ, au seul son de la voix aimée elle se précipita à genoux en s'écriant : *Rabbouni :* mon grand et bon Maître ! Elle ne dit pas seulement : *Rabbi*, comme on disait aux autres docteurs. Elle s'écrie *Rabbouni*, mon bon Maître, parce que dans la parole et l'enseignement il y avait une douceur, une suavité qui le distinguait.

Et après Marie-Magdeleine, nous avons raison nous aussi de chanter dans un cantique populaire de nos catéchismes :

Que Jésus est un *bon Maître !*
Et qu'il est doux de l'aimer !...
Sans Jésus rien ne peut plaire...
Avec lui tout est délices,
Tout est source de douceur.

Si son Evangile de pureté, de renoncement, d'amour suprême de Dieu a conquis le monde, c'est qu'il est passé d'abord par la douceur et l'humilité de son Cœur.

ENTRETIENS SUR L'ACTION CATHOLIQUE

XXXVII

Pour le 20e anniversaire de la J. E. C.

Chers amis,

Vous voici rassemblés en foule, collégiens, lycéens, étudiants, pour fêter le 20e anniversaire de votre mouvement. Vingt ans, c'est à peine votre âge pour la plupart d'entre vous ! Vous ne pouvez vous souvenir. Mais, dans vos rangs, quelques anciens sont là qui peuvent rappeler à leur mémoire ces années d'enthousiasme où, après vos frères du monde du travail, ouvriers ou ruraux, toute la jeunesse studieuse

se mettait à son tour en marche. C'était le temps où, dans la diversité des couleurs, le même insigne ornait vos boutonnières, symbole à la fois de la variété et de l'unité qui caractérisaient l'élan apostolique de la jeunesse de France.

Au seuil de cette journée où vont être évoqués ces souvenirs du passé et vos résolutions pour l'avenir, il est bon qu'une prière commune vous rassemble, autour du sacrifice eucharistique.

I. — *Action de grâces*

C'est un *merci,* d'abord, que vous voulez dire au Seigneur.

Si vingt ans sont pour votre jeune âge une bien longue période, c'est pour un mouvement un instant très court. Et pourtant les événements n'ont pas manqué pour scander les étapes de cette brève histoire.

Il n'y avait pas dix ans que l'élan avait été donné, et voici que le cataclysme de la guerre s'abattait sur notre pays. Quelques mois d'attente, quelques semaines de lutte, et ce fut la défaite. Commencèrent alors ces longues années de tristesse et de doute qui devaient durement marquer notre jeunesse.

L'Action Catholique était tout particulièrement visée. L'occupant, tout comme certains de ses admirateurs trop enthousiastes, n'aimait pas voir cette jeunesse lui échapper, ni surtout continuer à garder cette liberté de jugement qu'elle avait comme autrefois. Brimades, interdictions diverses, tout fut employé pour la mettre au pas. Sans y réussir, ces actions paralysantes ôtèrent malgré tout, à vos aînés, un peu de leur efficacité pratique. Et il fallut, à la libération, repartir presqu'à zéro.

C'est l'histoire de ces dernières années que vous avez connue. Elle est assez belle pour que vous ayiez le cœur plein de reconnaissance en l'évoquant.

Que vous a apporté votre J. E. C. ?

Comme tout mouvement d'action catholique, elle vous a révélé, certainement, un *christianisme plus authentique* que celui que vous aviez pu connaître avant elle. Est-ce ce contact plus direct, cette référence habituelle à l'*Evangile ?* Est-ce la simplicité de vos échanges sur les problèmes les plus intimes de votre *vie spirituelle ?* Est-ce l'appel à l'*apostolat* qui vous était constamment fait ? Toujours est-il que vous connaissez, maintenant, une *prière* plus vraie, une *fraternité* plus réelle, que vous avez acquis un sens plus exact de la COMMUNAUTÉ que doivent former entre eux les chrétiens.

Par ailleurs, le mouvement, en faisant confiance à vos jeunes initiatives, vous a montré que l'Eglise comptait sur vous. Par là, vous était révélée concrètement votre *vocation de laïcs.* Vous faites partie de l'Eglise, qui n'est pas une tête sans corps, une hiérarchie sans fidèles. Membres de l'Eglise, vous avez un rôle à y jouer, qui vous est propre, et que personne ne peut jouer à votre place. Rôle surnaturel, puisqu'il s'agit du royaume à promouvoir, rôle humain, aussi, puisque ce royaume est à instaurer dans ce monde.

En vous éveillant, en vous préparant à ce rôle qui ne sera pleinement le vôtre que dans quelques années, quand vous aurez atteint l'âge d'adulte, votre mouvement permet, déjà, à vos *personnalités de s'épanouir.* Les petites responsabilités qu'il vous confie sont des responsabilités réelles, si elles sont de peu d'envergure. En les acceptant, en y faisant courageusement face vous forgez en vous l'instrument de votre action future.

L'*atmosphère morale* de vos écoles n'a-t-elle pas changé notablement, dans certains cas, grâce à votre action persévérante ? Plus de loyauté, de charité, de sens de l'effort en commun, s'y rencontrent, maintenant. Ainsi, non seulement il fait meilleur y vivre, mais le travail est plus fécond, l'action éducatrice entreprise par vos maîtres y porte un fruit plus abondant.

Et si l'on songe à ceux, parmi vous, que Dieu a rappelés à lui, mais dont la vie — on devrait dire, parfois, le *martyre* — a donné à leurs contemporains le sentiment de toucher à la *sainteté,* on comprend que l'action de grâces vous vienne, aujourd'hui, du cœur sur les lèvres !

II. — *Engagement plus généreux*

Mais des jeunes comme vous n'aiment pas s'attarder sur le passé. C'est vers l'avenir que vous êtes tendus, et vous aimez mieux bâtir du neuf que vous réjouir de ce qu'ont fait ceux qui vous ont précédés.

Tant mieux ! Il n'y a pas à craindre que vous soyez déçus. L'Action Catholique est encore et sera toujours à bâtir. N'ayez aucune crainte ; il vous reste du beau travail en perspective.

Vos aînés n'éprouvent aucune honte à avouer qu'ils n'ont fait que balbutier encore. Avoir vingt ans, pour un mouvement, c'est à peine sortir de l'enfance. Et c'est certainement un des moments, dans sa vie, où les méthodes se précisent mieux qu'au début.

Ce qui va vous être proposé ? C'est certainement une *audace plus grande.* Moins que jamais, maintenant, il faut agir en vase clos, ni en restant sur le rivage, mais au milieu de la foule, en plein large. Concrètement, cela veut dire que vous aurez très peu à organiser des activités, à installer des services, qui ne seraient que les activités ou les services du mouvement lui-même. Il vous faut entrer sans peur, et loyalement, dans toutes les formes d'activité qui sont celles de tous, dans votre milieu écolier ou étudiant. Pas de groupes d'action catholique repliés sur eux-mêmes, tournant en rond, mais des équipes de militants animant tout de leur flamme. Car le monde dans lequel vous êtes plongés se fait, se défait, se cherche, tant sur le plan social qu'à l'échelle internationale. Et dans ce désarroi, une des tâches les plus urgentes est de *bien penser.* Qui doit avoir ce souci plus que vous ?

Vous le devez tout particulièrement à vos frères des milieux moins favorisés que le vôtre. Si vous avez sur eux ce privilège de pouvoir continuer vos études, ce ne peut être, uniquement, pour vous permettre d'avoir dans la vie une situation meilleure.

Mais plus vous serez audacieux, plus votre présence et votre action seront fraternellement offertes à tous, et plus il faudra vous *enraciner dans la foi.*

Vous croyez en Dieu, certes, mais d'une foi encore bien hésitante, et qui n'est pas de taille à transporter des montagnes. Les apôtres aussi avaient la foi, mais au contact de Jésus ils ont senti très vite qu'ils étaient loin de ce que Dieu pouvait attendre d'eux. Comme le père de l'épileptique possédé du démon ils ont crié vers le Seigneur pour lui demander de « venir en aide à leur incrédulité », plus encore « d'augmenter leur foi ». Ce doit être aussi votre prière.

Foi meilleure de l'*intelligence,* qui cherchera à mieux connaître les mystères que le Christ est venu nous révéler. Mais plus encore foi de *tout l'être,* c'est-

à-dire adhésion de tout vous-mêmes à la doctrine, à l'exemple, à la personne de ce modèle et Maître incomparable que fut Jésus.

Pour que votre foi grandisse et s'affermisse, il vous faudra intensifier votre *vie de prière* et votre *alimentation eucharistique.*

III. — *Le Christ adolescent votre modèle*

On pourrait vous proposer, comme modèle de ce que vous avez à réaliser, le Christ à l'âge de son adolescence.

Nous ne savons pas grand chose de lui, sinon un très bref épisode que l'Evangile nous raconte, mais la scène est assez éloquente. Il s'agit du premier pèlerinage accompli par Joseph et Marie à Jérusalem en compagnie de Jésus, et de l'attitude prise par notre Maître.

La phrase par laquelle Jésus adolescent répond à sa Mère est tout un programme. « *Il faut que je sois aux choses de mon Père* ». Songez que lorsque Jésus dit cela, il a votre âge. C'est, comme vous, un être qui vient de quitter l'enfance, qui voit sa vie toute entière devant lui comme un vaste champ à moissonner, qui sent son cœur plein d'enthousiasme et d'ardeur.

Au cours de ses années d'enfance, il a fait la découverte du monde où il s'est incarné. Monde où se mêlent la simplicité des uns et l'opulence des autres, la droiture et la fourberie, la générosité et l'égoïsme. Jésus n'a pas connu que les petites gens de Nazareth. Il a vu, entendu, les puissants du jour, romains vainqueurs ou juifs complices. Il sait qu'à côté d'attitudes de dévouement ou d'humble service, il y a des passe-droit et des injustices. Tout ce monde de péché et de misère, il l'a contemplé d'un regard clairvoyant. Il sait sa détresse. Et il *l'aime* quand même, comme Dieu seul sait aimer.

Car en même temps il y a dans son cœur ce sentiment de *filiale déférence envers le Père* qui règne dans les cieux, et qui est le sien infiniment plus que le nôtre. L'Evangile, plus tard, laissera transparaître quelque chose de cet amour du Fils pour le Père, de cette intimité inégalable qui règne entre eux. Tout cela est en germe dans l'âme de Jésus adolescent.

Et c'est de ce *double amour,* de cette *double fidélité,* qu'est faite son attitude au temple. Etre aux choses de son Père, pour Jésus, ce n'est pas abandonner le monde et les hommes qui y vivent, c'est au contraire mieux les servir en leur apportant ce dont ils ont le plus besoin : une orientation vers le surnaturel, un appel à quelque chose de plus que ce que nous apportons sur la terre.

* *

Jésus ne commencera pas sa vie publique aussitôt après la scène du Temple. Il rentrera, pour de longues années encore, dans le silence et l'effacement. Mais vous imaginez sans peine ce que furent ces années de vie cachée à Nazareth, et comment l'ardeur de l'adolescent sut se maintenir, s'épanouir jusqu'à la ferme audace de celui qui, à 30 ans, affrontera enfin le monde pécheur pour le sauver.

Vous aussi, vous devez savoir attendre encore, être fidèles à l'humble devoir d'état de tous les jours. Mais, par votre J. E. C. chaque jour mieux comprise, vous verrez vos désirs de rayonnement et de service de Dieu s'approfondir, se mûrir. Vous aurez mérité, par la fidélité aux devoirs d'aujourd'hui, d'être demain de bons serviteurs de l'Eglise.

AMICALE D'UNE ECOLE LIBRE

I

LA LÉGISLATION DE L'ÉGLISE EN MATIÈRE SCOLAIRE

Mes frères,

Cette fête des anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes sera pour nous l'occasion de nous remémorer la législation de l'Eglise en matière scolaire. On parle souvent des droits de l'enfant ; on exalte le devoir et le droit des parents. On parle moins du droit de l'Eglise et l'on semble ignorer les articles de son Code. C'est cet aspect juridique du problème scolaire que je veux envisager au point de vue chrétien.

Rassurez-vous : mon exposé n'aura, je l'espère, rien d'aride, et rien d'offensant pour personne. Et cependant, très loyalement, j'aborderai les trois points principaux de notre législation ecclésiastique: prescription de l'enseignement religieux, — école chrétienne, — écoles non chrétiennes.

I. — *Obligation de l'enseignement religieux*

Le Code de droit canonique a formulé une règle fondamentale : « Tous les fidèles doivent être, dès l'enfance, instruits de telle sorte que non seulement on ne leur enseigne rien de contraire à la religion chrétienne et à l'honnêteté des mœurs, mais que l'instruction religieuse et morale tienne la première place dans l'enseignement. »

Qui oserait dénier à l'Eglise le droit et le devoir de former les jeunes intelligences à la connaissance des vérités religieuses nécessaires au salut, de discipliner les volontés dans le sens de la morale surnaturelle instaurée par Jésus-Christ ? Remarquez de quelle manière absolue, indépendante de toute allusion à un enseignement proprement scolaire, s'est exprimé le Code, Il est donc bien certain qu'indépendamment du choix de l'école, tout enfant baptisé doit recevoir une formation religieuse s'inspirant des directives de l'Eglise. C'est la raison d'être de nos catéchismes, dont la fréquentation s'impose en conscience à tous indistinctement. Devoir grave de conscience pour les parents et pour les enfants.

Enfants qui m'écoutez, êtes-vous bien persuadés de ce devoir ? Vous venez au catéchisme pour vous préparer à la communion solennelle. Oui, sans doute, mais ce n'est là qu'un aspect de votre devoir. Au catéchisme, il vous faut apprendre ce que doit être toute votre vie pour être une vie chrétienne. Il s'agit par dessus tout du salut de votre âme. Vos âmes, mes enfants, voilà ce que nous, prêtres, nous aimons en vous et, parce que nous aimons vos âmes, nous voudrions que vous soyez tous, à quelque école que vous apparteniez, bien instruits de votre religion, et que vous vous habituiez à chercher, à vouloir, à pratiquer le bien, le vrai bien, qui doit plus tard vous assurer le bonheur éternel.

II. — *Ecole chrétienne*

Mais le catéchisme n'est qu'un minimum. L'enseignement religieux du catéchisme devrait normalement pour des enfants chrétiens se prolonger par une formation dans une école chrétienne.

Soucieuse de porter au maximum sa sollicitude pour les âmes des enfants, l'Eglise revendique le droit d'avoir des écoles à elle. Le droit d'enseignement

n'est le monopole de personne et quiconque possède une science suffisante est qualifié, au point de vue du droit naturel pour se mettre à la disposition des parents et les aider dans l'œuvre de l'instruction des enfants. A plus forte raison donc l'Eglise, qui, au cours de son histoire, a toujours trouvé parmi ses membres des maîtres qualifiés pour l'enseignement de la jeunesse. Faut-il rappeler les écoles du haut Moyen Age ? nos universités de l'Ancien Régime et cette Sorbonne, dont le nom seul nous remet en mémoire le rôle bienfaisant des clercs séculiers et réguliers dans l'organisation de l'enseignement ?

Mais, que dis-je ? votre présence ici, chers frères de S. Jean-Baptiste de la Salle, dit assez ce que vovotre fondateur, à l'instar de tant d'autres : en Lorraine, Pierre Fourier ; dans le midi, la propre nièce de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, a fait pour l'enseignement populaire. D'ailleurs ce retour vers le passé serait bien inutile : les succès présents de nos écoles catholiques, la faveur dont elles sont entourées, les hommes éminents qu'elles ont contribué à former, montrent bien — sans diminuer en quoi que ce soit la valeur des enseignements parallèles — que les hommes d'Eglise sont aussi capables que d'autres de distribuer une instruction solide.

Mais, en fondant des écoles à elle, l'Eglise, sans se désintéresser de l'instruction profane, poursuit un but plus élevé. C'est dans des écoles spécifiquement chrétiennes et dans ces écoles seules que sa sollicitude maternelle peut trouver son plein épanchement. Là seulement tout l'effort dépensé est dirigé vers le but essentiel : faire des chrétiens.

A l'encontre de cette doctrine, j'entends une objection : « L'instruction religieuse relève, certes, de l'Eglise ; à l'école appartient l'instruction profane qui n'est ni religieuse, ni antireligieuse. Les deux enseignements doivent être donnés parallèlement. Si l'Eglise a le droit d'exiger de l'école le respect des convictions religieuses des enfants catholiques, elle n'est plus dans son rôle en exigeant de l'école une formation proprement religieuse et confessionnelle. »

Raisonner ainsi c'est méconnaître les vraies données du problème. Sans doute, l'enseignement profane n'a, comme tel, aucun point de contact avec la religion, sauf en certaines matières, comme l'histoire, la philosophie, les sciences naturelles et biologiques, où il serait si facile à un maître hostile d'attaquer obliquement les croyances ou les institutions religieuses : à part ces réserves nécessaires, nous admettons volontiers la totale indépendance des deux enseignements. Mais ce que l'Eglise attend d'une école chrétienne ce n'est pas, si je puis dire, la « cléricalisation » de l'enseignement profane, — ce qui serait une absurdité, — mais c'est une formation à sens précis, conforme à la psychologie de l'enfant et qui, tout en accordant à l'enseignement profane toute sa valeur de formation intellectuelle, empêche l'enfant de ne donner à l'enseignement religieux qu'une place très accessoire dans la vie.

En une école où, systématiquement, on prétendrait passer sous silence tout enseignement religieux, où seul l'enseignement profane trouverait place au programme, où le catéchisme serait considéré comme un enseignement facultatif, sans caractère obligatoire, qu'arrivera-t-il presque fatalement ? L'enfant sera tenté de considérer le catéchisme comme un enseignement de moindre importance, comme une branche accessoire qu'on peut sans inconvénient négliger. Dans une lettre écrite en 1878 par le pape Léon XIII au cardinal-vicaire de Rome, le Souverain Pontife signalait déjà l'impression fâcheuse produite dans l'âme des enfants du fait que l'enseignement religieux se trouve dans des conditions si différentes des autres enseignements.

D'autre part, réfléchissez à l'influence du maître sur ses élèves. Influence de l'exemple. En 1866, le Saint-Office, dans une instruction adressée aux évêques suisses, s'exprimait ainsi : « L'autorité des maîtres, très puissante sur l'esprit de la jeunesse, entraîne les enfants par une force naturelle à approuver tout ce qu'ils leur voient faire ou leur entendent dire ; d'où il suit que l'indifférence des maîtres pour la religion peut éteindre, dans l'âme des enfants, la flamme de la piété. »

Mais la nécessité de l'école chrétienne s'affirme surtout dans l'harmonie à établir entre l'horaire des classes et les exercices de piété indispensables à la bonne formation de l'âme chrétienne. Que l'emploi du temps devienne prohibitif de toute messe, de toute communion, de toute fête exceptionnelle au cours de la semaine de travail, et la formation religieuse risque fort d'être insuffisante.

III. — *Ecoles non-chrétiennes*

Il faut donc des écoles chrétiennes. Toutefois, l'Eglise, en affirmant son droit, ne se pose pas en antagoniste de l'Etat. Le cardinal Verdier, alors archevêque de Paris, a rappelé dans son livre *La Question scolaire,* que l'Eglise affirme bien haut pour l'Etat le droit et le devoir de fonder et d'entretenir des écoles ouvertes à tous. Les écoles chrétiennes ne sont pas des rivales ; elles entendent simplement collaborer, mais en sauvegardant les droits de la conscience religieuse, à l'œuvre patriotique par excellence de la formation de citoyens instruits et vertueux, respectueux de l'autorité légitime, soucieux de faire régner dans le pays la fraternité humaine, mais tout cela appuyé sur une morale d'autant plus efficace qu'elle a pour législateur suprême Dieu.

L'Eglise accepte volontiers la surveillance de l'Etat en ce qui concerne les programmes, les conditions d'hygiène, la capacité des maîtres. Chargé du bien public, l'Etat ne peut se désintéresser entièrement ni de la santé physique ni de la santé intellectuelle d'une maison. L'entente mutuelle des deux pouvoirs serait ici à souhaiter comme en nombre d'autres points.

Ce que l'Eglise ne peut accepter, c'est une hostilité affichée ou une neutralité mensongère. De plus en plus, heureusement, le bon sens reprend en France ses droits et une récente enquête faite sur la question de l'enseignement libre semble indiquer des progrès dans la compréhension mutuelle.

Ce que l'Eglise envisage avec complaisance, c'est la collaboration apportée aux écoles officielles par des maîtres foncièrement catholiques. Sans doute leur présence n'effacera pas l'infériorité de ces écoles au point de vue religieux, mais du moins elle apportera la garantie des convictions personnelles et d'un exemple salutaire... l'apostolat silencieux de l'exemple.

L'Eglise se montre bienveillante et compréhensive à l'égard des familles chrétiennes qui peuvent avoir de sérieux motifs de confier leurs enfants à des écoles non spécifiquement chrétiennes. Le Droit canonique prévoit expressément ces cas exceptionnels. Et nos